

2B INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 416 Chemin des côtes de Trelins, 38470 VINAY

894 673 565 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 335 733,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 335 733,62 euros

A la réserve légale : 16 786,68 euros

Solde : 318 946,94 euros

A titre de dividendes : 315 000,00 euros

Soit 10,50 euros par action

Le solde : 3 946,94 euros

Affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 15 108,52 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 315 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de

référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

100 000,00 euros, soit 3,33 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

***Certifié conforme
Le Président
Fabien BRUNI***

Désignation de l'entreprise SAS 2B INVEST Néant *

Adresse de l'entreprise 416 chemin des Côtes de 38470 VINAY

Número SIRET * 8 9 4 6 7 3 5 6 5 0 0 0 1 2 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net		Net	
		1	2	3		4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	299 815	042	299 815	299 690	
	Total I (5)	044	299 815	048	299 815	299 690	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070			
		Autres * (3)	072	407 529	074	407 529	105 529
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	20 409	086	20 409	12 479	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	427 939	098	427 939	118 008	
	Total général (I+II)	110	727 754	112	727 754	417 698	

		PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
		COPIE CERTIFIEE CONFORME					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	300 000	120	300 000	120	300 000
	Ecarts de réévaluation	124		124		124	
	Réserve légale	126	5 981	126	5 981	126	926
	Réserves réglementées*	130		130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	11 162	132	15 107
	Report à nouveau	134		134		134	
	Résultat de l'exercice	136	335 734	136	335 734	136	101 110
	Subventions d'investissement	137		137		137	
	Provisions réglementées	140		140		140	
	Total I	142	652 877	142	652 877	142	417 143
	Provisions pour risques et charges	154		154		154	
	Emprunts et dettes assimilées	156		156		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		166		166	
DETTES (4)	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169		172	4 527	172	555
	Comptes courants d'associés	173	70 000	173	70 000	173	
	Autres dettes	175	350	175	350	175	
	Produits constatés d'avance	174		174		174	
	Total III	176	74 877	176	74 877	176	555
Total général (I + II + III)	180	727 754	180	727 754	180	417 698	

		RENOUVOIS					
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	350
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	225

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS 2B INVEST

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31/12/2024

Exercice N-1 clos le 31/12/2023 Néant

			Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le				Néant	*			
			3	1	2	2	0	2	4	3	1	2	0	2	3
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons		209							210					
	Production vendue	biens et livraisons intracommunautaires	215							214					
		services *	217							218					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222					
	Production immobilisée *									224					
	Subventions d'exploitation reçues									226					
	Autres produits									230				3	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232				3	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234						
	Variation de stock (marchandises) *								236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)								242			1	515		1
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243						244						
	Rémunérations du personnel *								250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)		255						254						
	Dotations aux provisions								256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						262						1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260												
Total des charges d'exploitation (II)								264			1	515		1	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270			(1	512)		(1	440)
Produits financiers (III)								280			342	000		103	106
Produits exceptionnels (IV)								290							
Charges financières (V)								294			228				
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347						300							
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348													
Impôts sur les bénéfices * (VII)								306			4	527		555	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310			335	734		101	110
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312			335	734	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318							
	Provisions non déductibles *							322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324				4	527		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247						330			16	320			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option							251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986												342	
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quinquies A)	181													
	Divers ZFA NG (dont (44 quaterdecies)	345													
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G														
	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)														
Zones de développement prioritaire (44 septdecies)															
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352			30	181	354		
Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)								356							
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :													360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370			30	181	372		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 727 753.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 335 733.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	299 693		350
TOTAL	299 693		350
TOTAL GENERAL	299 693		350

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		228	299 815	299 815
TOTAL		228	299 815	299 815
TOTAL GENERAL		228	299 815	299 815

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	407 529	407 529	
TOTAL	407 529	407 529	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Impôts sur les bénéficiaires	4 527	4 527		
Groupe et associés	70 000	70 000		
Autres dettes	350	350		
TOTAL	74 877	74 877		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	30 000			30 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -